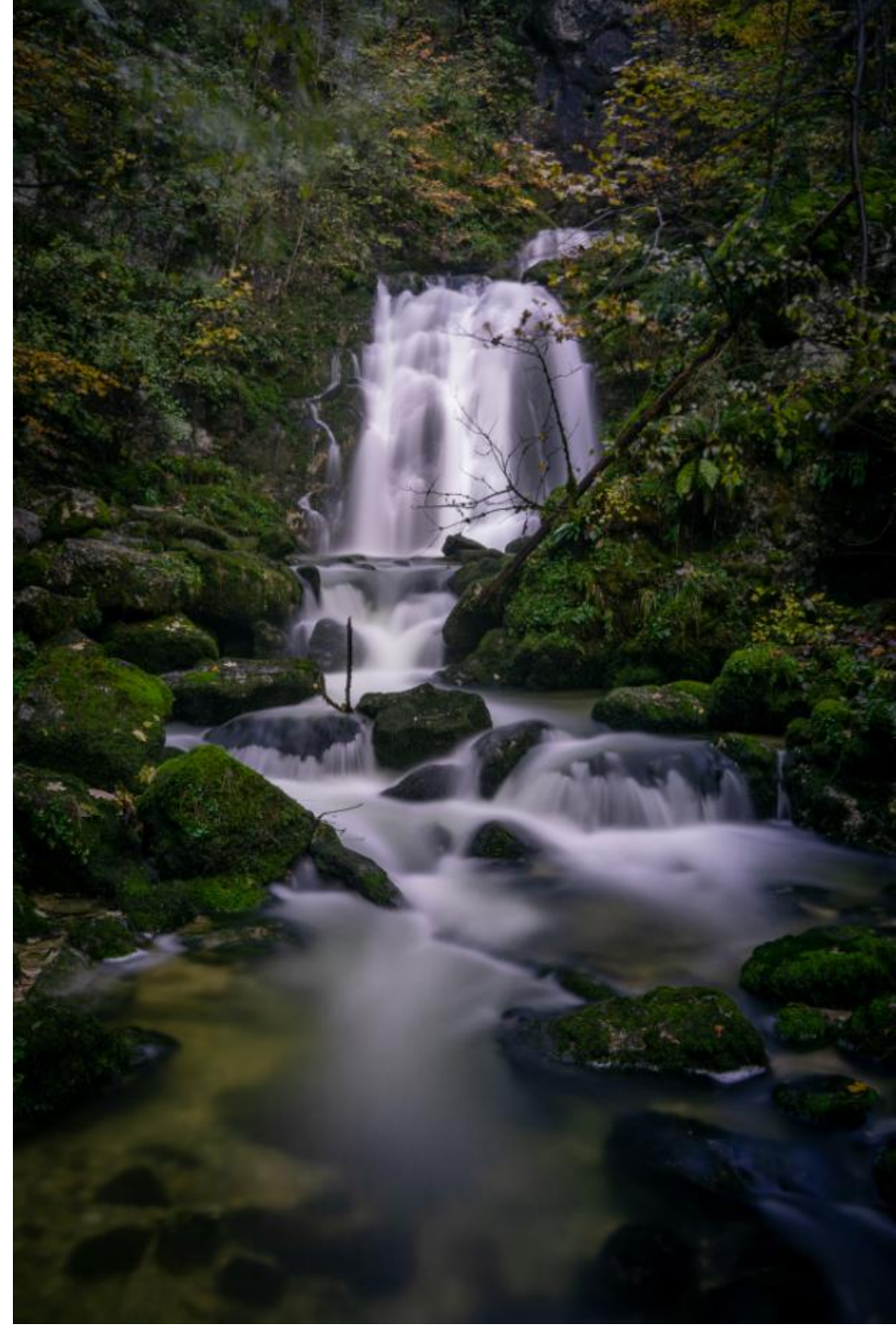




Politique de l'eau : l'appui des sciences comportementales

Katy Pojer – DREAL BFC





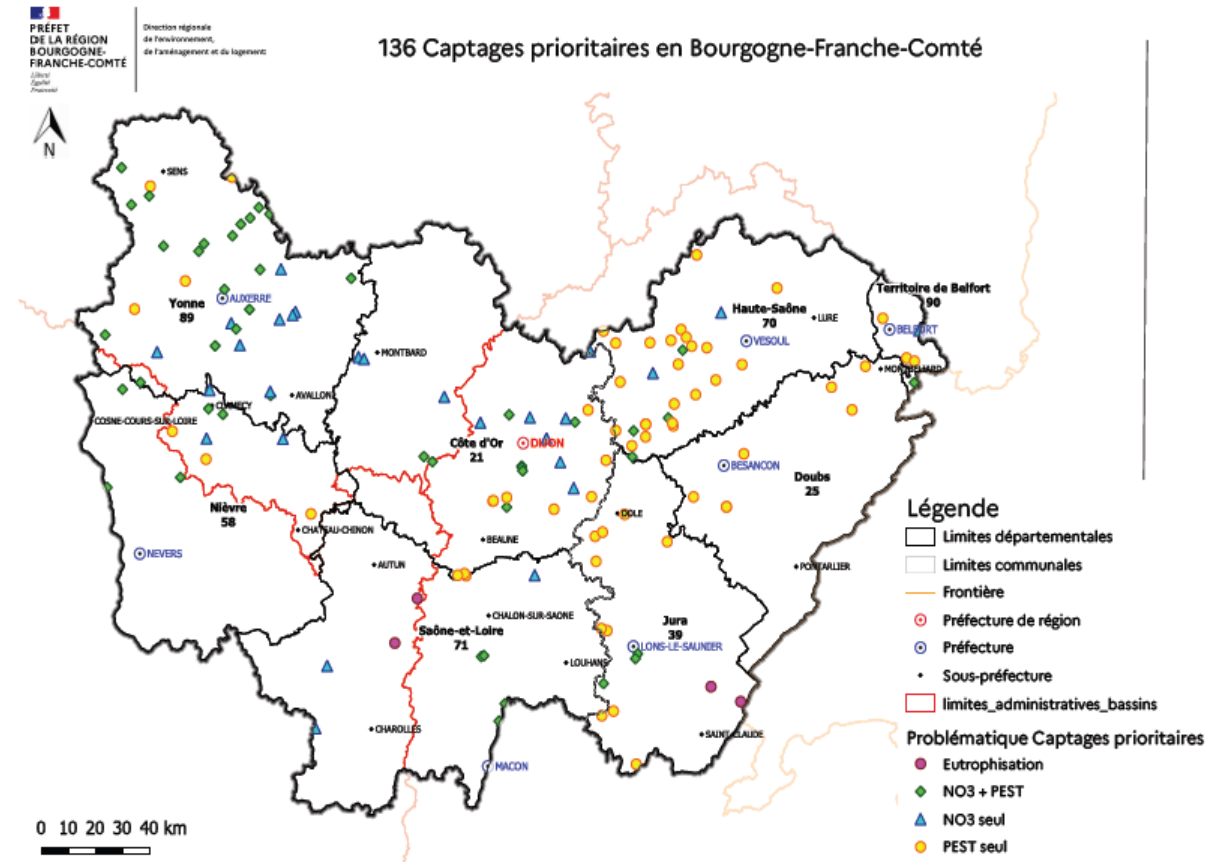
PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Captages prioritaires et sciences comportementales

La démarche captages prioritaires en région BFC

- ✓ **136 captages prioritaires** en région Bourgogne-Franche-Comté (2^{ème} région de France qui en compte le plus)
- ✓ **80% contaminés par des pesticides**
- ✓ **2/3** dans l'**Yonne**, la **Haute-Saône** et en **Côte-d'Or**



La démarche captages prioritaires en région BFC

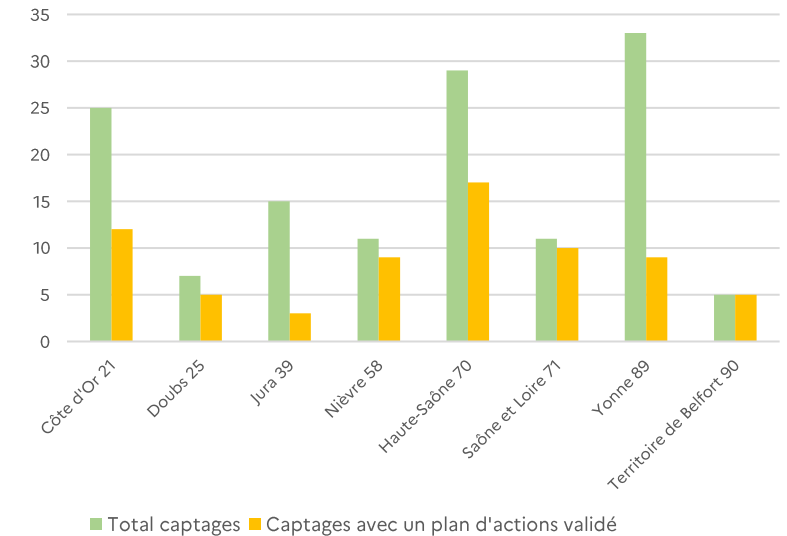


Avancement des procédures de protection des captages prioritaires en Bourgogne-Franche-Comté.

- ✓ 87% des aires d'alimentation délimitées
- ✓ 51% avec un plan d'actions validé
- ✓ Démarche réglementaire peu mise en œuvre

Difficultés :

- mobiliser les territoires pour passer à l'action
- reconquérir la qualité de façon pérenne malgré les mesures engagées depuis plus de 20 ans

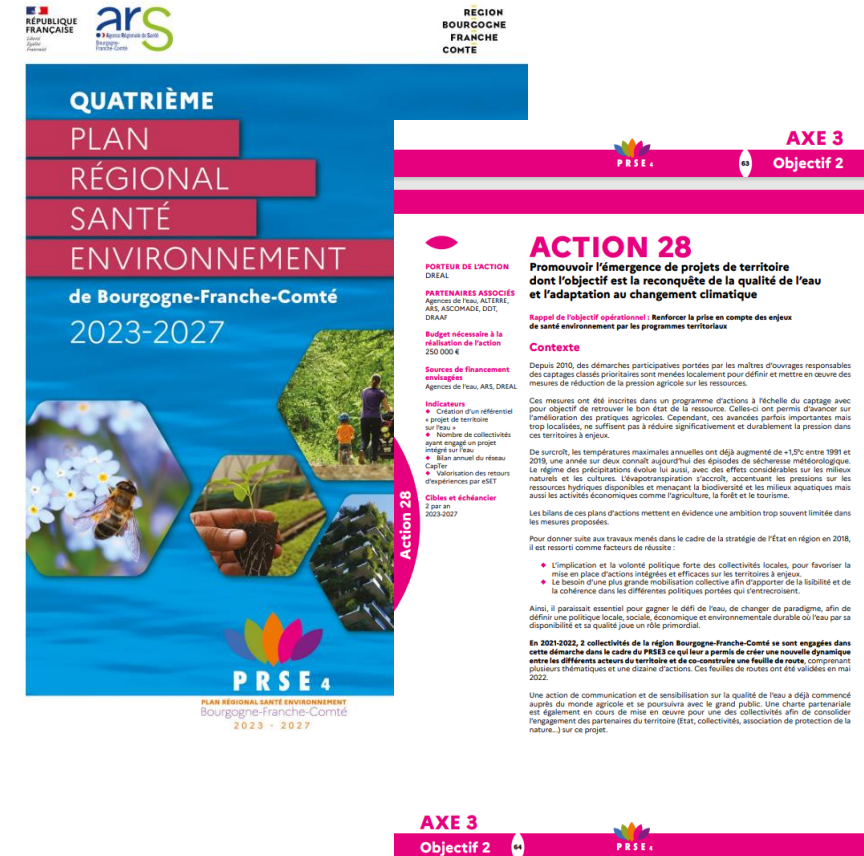


Répartition des captages prioritaires et des plans d'actions validés par département de la BFC.

La démarche captages prioritaires en région BFC

Mobilisation de collectivités pour tester une démarche innovante de concertation territoriale : « l'eau d'ici »

- Remettre l' élu au cœur de la démarche
- Démarche non descendante qui part du territoire. **Co-construire une feuille de route avec l'ensemble des acteurs**
- Changer l'échelle d'action, **échelle du bassin de vie** et plus du captage
- Développer une **vision transversale** qui intègre les aspects sanitaires, économique, sociaux et environnementaux
- **Inscrire l'action dans la durée**



**QUATRIÈME
PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ
ENVIRONNEMENT**
 de Bourgogne-Franche-Comté
 2023-2027

PRSE 4
 PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT
 Bourgogne-Franche-Comté
 2023 - 2027

AXE 3
Objectif 2

ACTION 28
Promouvoir l'émergence de projets de territoire dont l'objectif est la reconquête de la qualité de l'eau et l'adaptation au changement climatique

Rappel de l'objectif opérationnel : Renforcer la prise en compte des enjeux de santé environnement par les programmes territoriaux

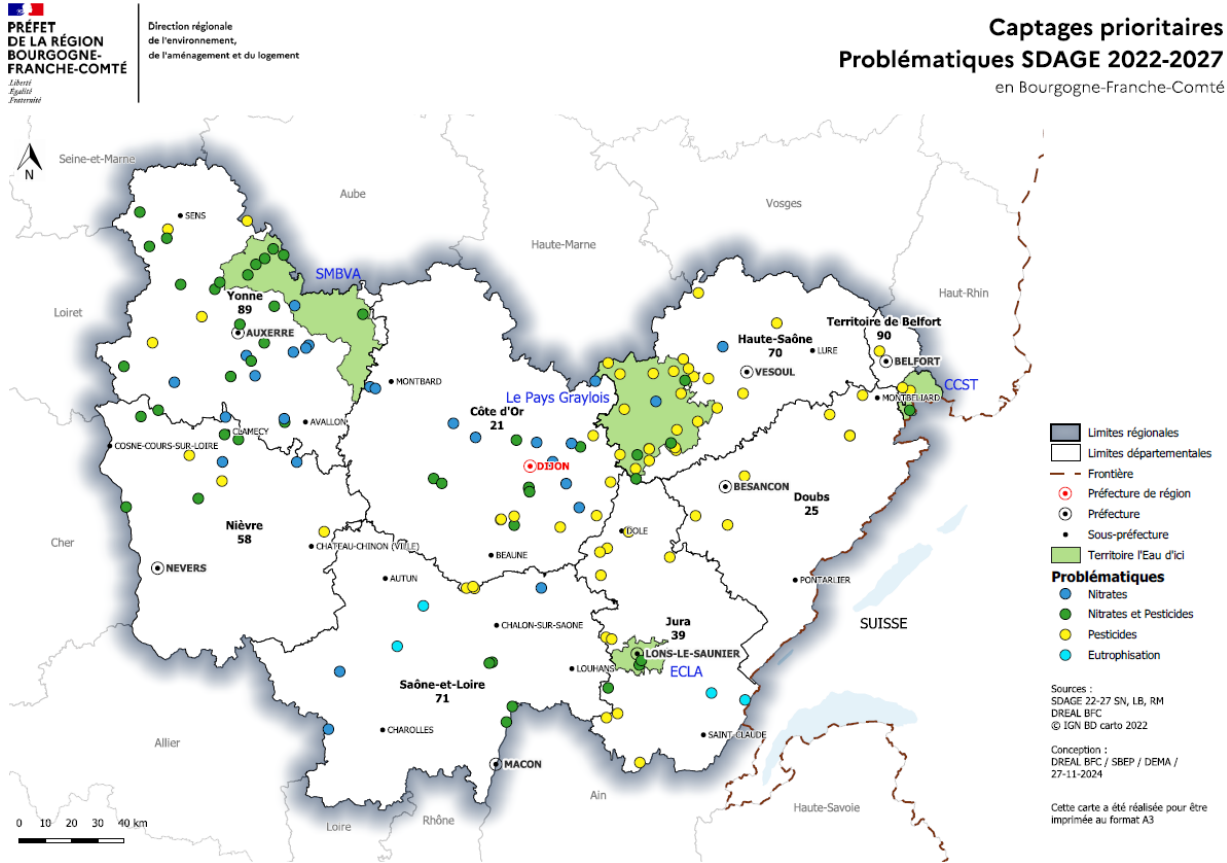
Contexte
 Depuis 2010, des démarches participatives portées par les maires d'ouvrages responsables des captages classés prioritaires sont menées localement pour définir et mettre en œuvre des mesures de réduction de la pression agricole sur les ressources. Ces mesures ont été inscrites dans un programme d'actions à l'échelle du captage avec pour objectif de retrouver le bon état de la ressource. Celles-ci ont permis d'avancer sur l'amélioration des pratiques agricoles. Cependant, ces avancées parfois importantes mais trop localisées, ne suffisent pas à réduire significativement et durablement la pression dans ces territoires à enjeux. De surcroît, les températures maximales annuelles ont déjà augmenté de +1,5°C entre 1991 et 2019, une année sur deux connaît aujourd'hui des épisodes de sécheresse météorologique. Le régime des précipitations évolue lui aussi, avec des effets considérables sur les milieux naturels et les cultures. L'évapotranspiration s'accroît, accentuant les pressions sur les ressources hydriques disponibles et menaçant la biodiversité et les milieux aquatiques mais aussi les activités économiques comme l'agriculture, la forêt et le tourisme. Les bilans de ces plans d'actions mettent en évidence une ambition trop souvent limitée dans les mesures proposées. Pour donner suite aux travaux menés dans le cadre de la stratégie de l'État en région en 2018, il est ressorti comme facteurs de réussite :

- L'implication et la volonté politique forte des collectivités locales, pour favoriser la mise en place d'actions intégrées et efficaces sur les territoires à enjeux.
- Le besoin d'une plus grande mobilisation collective afin d'apporter de la fiabilité et de la cohérence dans les différentes politiques portées qui s'entrecroisent.

Ainsi, il paraissait essentiel pour gagner le défi de l'eau, de changer de paradigme, afin de définir une politique locale, sociale, économique et environnementale durable où l'eau par sa disponibilité et sa qualité joue un rôle primordial.

En 2021-2022, 2 collectivités de la région Bourgogne-Franche-Comté se sont engagées dans cette démarche dans le cadre du PRSE 4 ce qui leur a permis de créer une nouvelle dynamique entre les différents acteurs du territoire et de co-construire une feuille de route. Comprenant plusieurs thématiques et une dizaine d'actions, ces feuilles de routes ont été validées en mai 2022. Une action de communication et de sensibilisation sur la qualité de l'eau a déjà commencé auprès du monde agricole et se poursuivra avec le grand public. Une charte partenariale est également en cours de mise en œuvre pour une des collectivités afin de consolider l'engagement des partenaires du territoire (État, collectivités, association de protection de la nature...) sur ce projet.

La démarche captages prioritaires en région BFC



La proposition :

- ✓ Mise à disposition de 2 bureaux d'études - **sciences comportementales et marketing territorial** - financés par la DREAL et l'ARS
- ✓ Un **groupe régional d'experts** pour apporter des solutions



La démarche captages prioritaires en région BFC

La concertation territoriale – étape 1 :

Une dizaine d'interviews d'acteurs sur chaque territoire
Entretiens anonymes d'une durée de 30 minutes à 2h

- Un besoin de **plus d'échanges entre tous les acteurs** du territoire
- Un besoin d'**engagement politique fort**
- **Une profession agricole** qui a conscience des enjeux, qui ne veut pas être montrée du doigt et **qui veut être actrice du changement**

La démarche captages prioritaires en région BFC

La concertation territoriale – étape 1 :

Quelques *verbatim*

« La protection de la ressource en eau progresse mais on ne trouve **pas de solutions pérennes.** »

« La **profession agricole ne veut plus subir les injonctions des politiques.** Elle veut se faire entendre et faire partie de la solution. »

« Il faut qu'on fasse partie de la solution. Nous buvons nous même l'eau donc **nous n'avons pas d'intérêt à la voir polluer.** »

« On ne ressent **pas de réel intérêt** pour la démarche de la part de la collectivité. Elle devrait jouer un rôle central et fédérateur. »

« Les solutions existent et elles sont adaptables aux réalités de chaque agriculteur. Il faut toutefois **plus d'engagement politique et investir dans la recherche.** »

« Il faut **mobiliser et faire concerter** tous les acteurs du territoire qui ont des besoins et des envies différentes. »

La démarche captages prioritaires en région BFC

La concertation territoriale – étape 2 :

Des ateliers de co-construction en 3 demi-journées



S'aligner sur les
objectifs et stratégies



Explorer les
comportements



Imaginer et
sélectionner des
actions

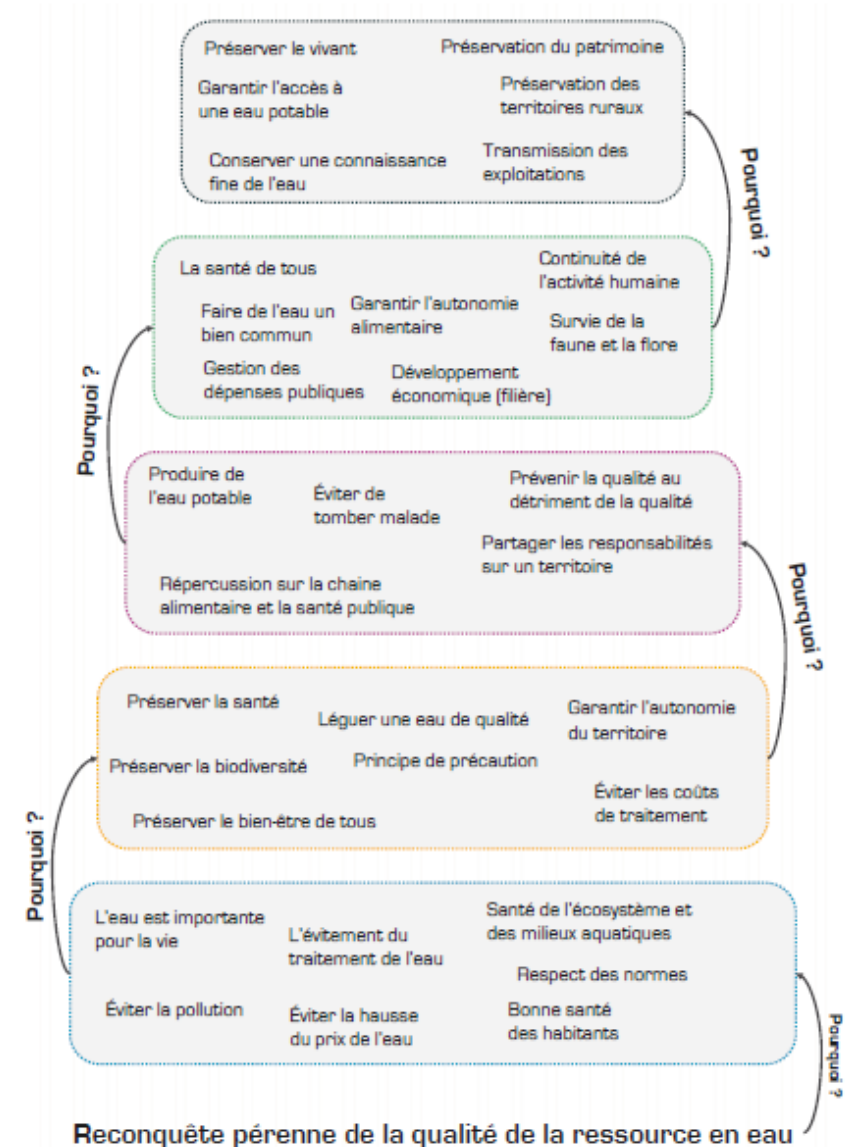
La démarche captages prioritaires en région BFC

La concertation territoriale – étape 2 :

Les ambitions et objectifs partagés :

- la santé et le bien-être des populations
- la maîtrise des dépenses et le développement économique du territoire

Besoin de **prendre en compte les contraintes des acteurs**
Mobiliser l'ensemble des acteurs pour faciliter les changements



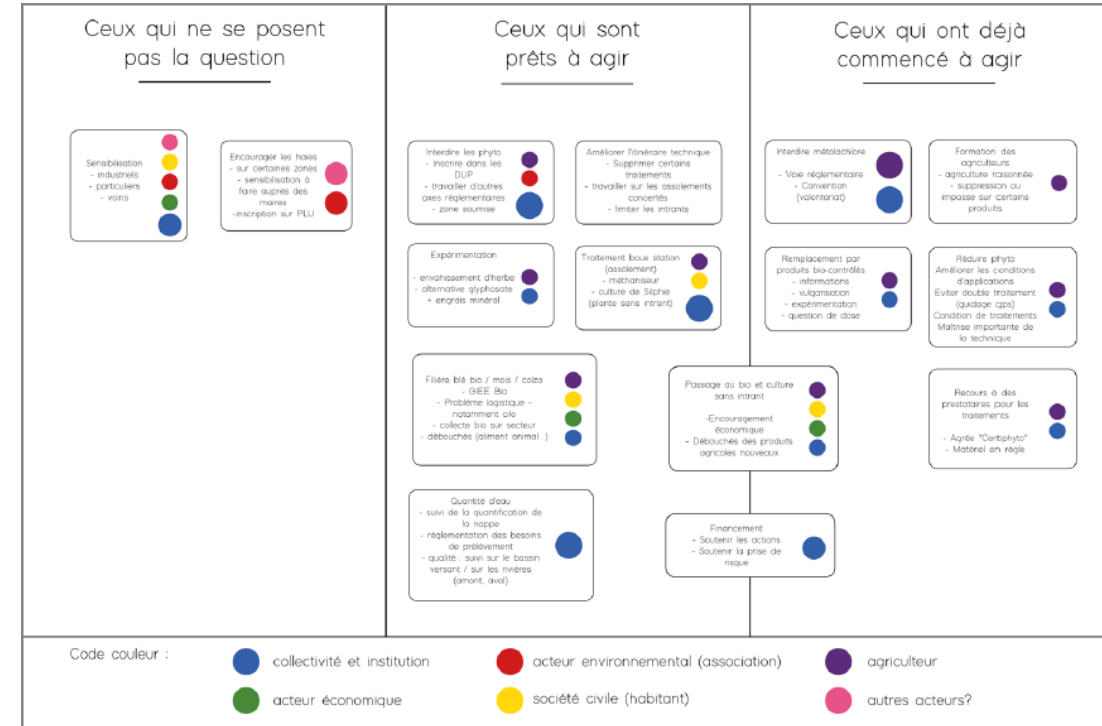
Reconquête pérenne de la qualité de la ressource en eau

La démarche captages prioritaires en région BFC

La concertation territoriale – étape 2 :

Explorer les comportements - Identifier les freins et les leviers

- Créer des **nouvelles filières** et débouchés
- **Former** à la mise en œuvre de pratiques raisonnées
- Accompagner pour **réduire, voire supprimer l'utilisation de certains produits**
- **Sensibiliser** notamment sur la place de l'arbre dans l'écosystème agricole
- Suivre, diagnostiquer et **partager des connaissances** sur la situation de la nappe
- Faciliter la mise en place d'**expérimentations**



La démarche captages prioritaires en région BFC

La concertation territoriale – étape 2 :

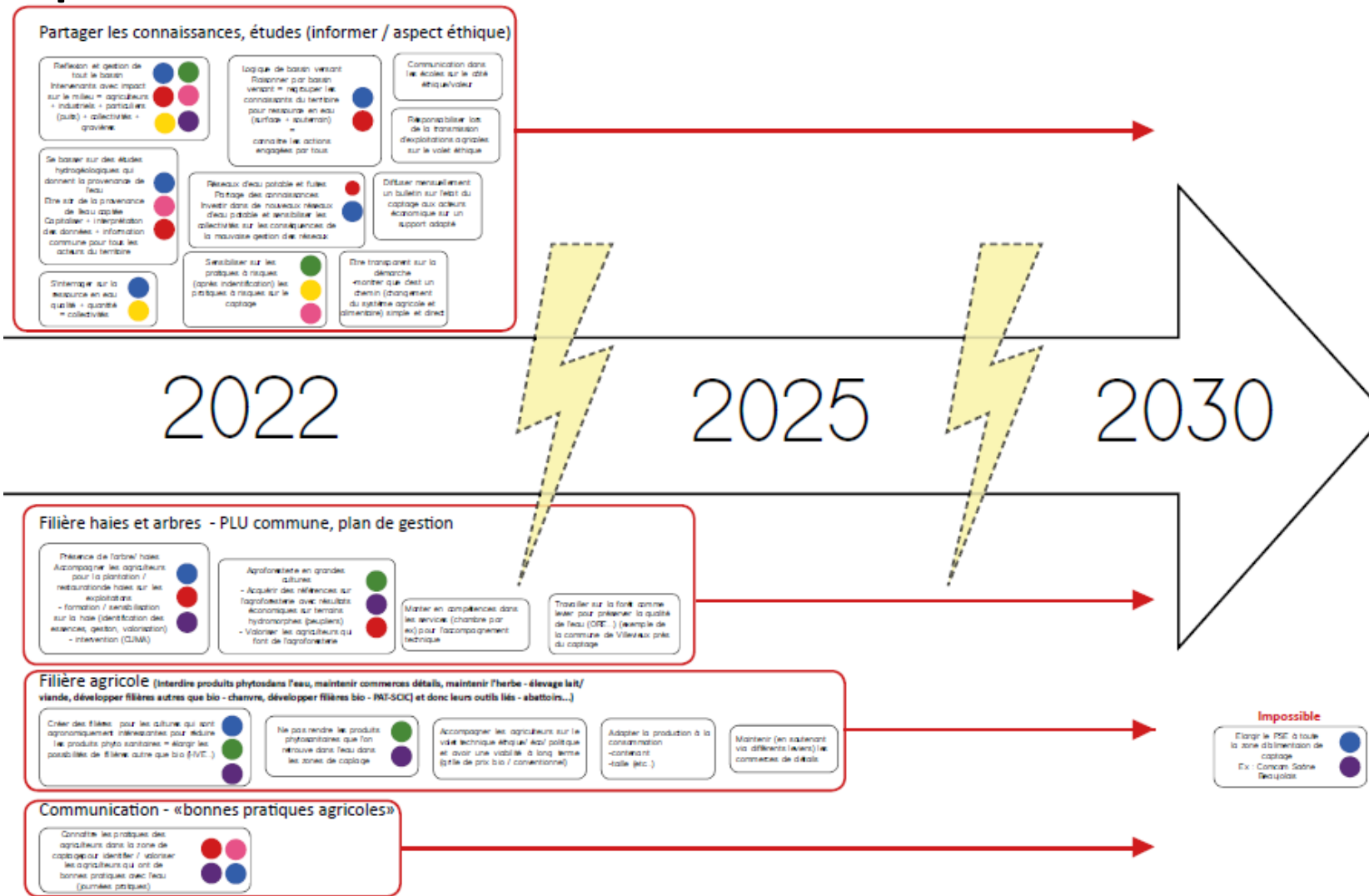
Imaginer les solutions et les actions

Nom et numéro de l'action	Quel(s) frein(s) pour la mise en œuvre de l'action ?	Quel(s) levier(s) pour lever ce frein ?
Place de l'arbre dans le système de l'exploitation agricole (haies, agroforesterie) et lien avec les PSE [13] [11] [5]	<ul style="list-style-type: none"> • Chronophage pour les agriculteurs • Perte de surface 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence dans le conseil • Compétence dans la plantation et l'entretien de la haie pour accompagnement (type d'essence, matériel de protection VS chevreuils) • Réglementation PAC et valoriser le label Haies • Accompagnement financier • Communiquer sur les plus-values de la haie • Indemniser les agriculteurs qui ont des prairies
Réduction de l'utilisation des phytos et valorisation des bonnes pratiques [4] [1] [10]	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhension des changements de pratiques • Peur de ne pas avoir de débouchés sécurisés (question des filières) • Pas de rencontre privé/public pour mise en place de financements publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner financièrement afin que les agriculteurs puissent relever ce défi technique • Changer d'échelles, imaginer des filières à l'échelle du Pays Lédonien • Ne pas se focaliser uniquement sur le sujet qui fâche (qualité de l'eau) et communiquer sur les autres raisons/conséquences positives des changements de pratiques • Communiquer sur les filières existantes • Communiquer sur un prix « plancher » / un prix juste • Être transparent et nuancé sur cette démarche de reconquête de la qualité de l'eau et transformation du modèle agricole et alimentaire

La démarche captages prioritaires en région BFC

La concertation territoriale – étape 3 :

Construire la feuille de route



La démarche captages prioritaires en région BFC

Mise en œuvre des actions



L'eau d'ici

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

La Bourgogne-Franche-Comté et la CCST
 En 2020, 9% de la population de Bourgogne-Franche-Comté a été alimentée ponctuellement ou de manière récurrente par une eau présentant des dépassements de la norme pesticide et un peu plus de 200 restrictions d'usages de l'eau temporaires ou permanentes ont été prononcées, le plus souvent en raison de contaminations microbiologiques, de la présence de nitrates ou de pesticides.



Le territoire de la Communauté de Communes du Sud Territoire est concerné par la pollution de la ressource en eau par les pesticides. Sur les 9 captages d'eau potable du territoire, 2 sont classés prioritaires, ce sont les captages de Grandvillars et de Saint-Dizier. Ce dernier, fortement impacté par la pollution des produits phytosanitaires utilisés pour les grandes cultures, a été fermé malgré une animation territoriale et des actions mises en œuvre depuis une dizaine d'années.

Avec 136 captages classés « prioritaires », la Bourgogne-Franche-Comté est la seconde région de France la plus exposée au risque de pollution de l'eau par les pesticides et les nitrates.

Pour atteindre cette ambition, ils ont priorisé des actions qui touchent à la fois aux domaines économiques, de l'aménagement du territoire, de l'innovation et de la formation :

- **Coordonner** le projet de territoire en recrutant des animateurs/animateuses.
- **Sensibiliser et communiquer** sur les enjeux de la démarche.
- **Sensibiliser** les agriculteurs au fonctionnement et à la biodiversité des sols.
- **Préserver** les paysages agricoles (bocagés) et les écosystèmes (zones humides).
- **Développer** des filières d'intérêt valorisant les bonnes pratiques selon les besoins du territoire.
- **Accompagner** la mise en œuvre de solutions alternatives pour atteindre le « zéro-pesticides » pour les collectivités et les particuliers.
- **Développer** une offre de formation aux techniques alternatives pour les agriculteurs.
- **Développer** la mise en place de technologies numériques (GPS, outils connectés, ...) pour l'accompagnement et l'optimisation de la gestion des cultures pour les agriculteurs.
- **Favoriser** le recours aux matériels agricoles innovants et aux traitements mécaniques pour la gestion des cultures.
- **Opérer** des échanges parcelaires des terres cultivables pour un même producteur.
- **Mettre en œuvre** un outil développé par la recherche pour faire évoluer les stratégies de cultures, par exemple la démarche Co-Click'eau (permettant de tester des scénarios prospectifs d'évolution des pratiques agricoles).

Ainsi, en signant cette charte, les collectivités, l'Etat et les partenaires économiques, environnementaux et sociaux, s'engagent dans leur domaine de compétences, s'engageant à continuer à la mettre en œuvre des actions de responsabilité en faveur de la ressource en eau et à y rester et tous, au parti d'un progrès.

Un comité de pilotage composé par les acteurs du territoire sera mis en place pour assurer la mise en œuvre des actions. Il se réunira une fois par an et rappellera sur les conseils techniques qui seront mis en place pour chaque action. Les pilotes des actions pourront ultérieurement s'appuyer sur le travail réalisé lors des ateliers de concertation et annexé à cette charte.

LES SIGNATAIRES DE LA CHARTRE :

Le préfet de Bourgogne-Franche-Comté 	Le président de la CCST Christophe RAYOT	Le Président de la Chambre Interdépartementale d'Agriculteurs Druas, Territoire de Belfort, Philippe PONSINET
Pour le Directeur de Région Régionale de Bourgogne-Franche-Comté Alain MORIN	Le Directeur de la Communauté de Communes du Sud Territoire François ROLLIN	Le Président de l'Association de Territoire de Belfort Florian BOUQUET
Le président de l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Élevage et la Pêche et l'équipement de son territoire Nathalie MUNIER-DUJAN		

ENSEMBLE

Aujourd'hui & demain
 S'engager pour la préservation de l'eau c'est aussi :

- créer les conditions pour continuer à nourrir la population;
- attirer de jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer;
- redonner vie à nos sols;
- préserver la beauté des paysages belfortains pour les générations à venir.

C'est également :

- rejoindre une démarche collective qui prône l'entraide entre les acteurs du territoire;
- faire connaître aux habitants le métier d'agriculteur et son savoir-faire.

Chaque nouvelle participation à ce mouvement, ce sont des rivières, des sols et un territoire plus vivants, dès aujourd'hui et pour demain.

L'Eau d'ici en bref
 Impliquer tous les acteurs du territoire pour améliorer ensemble la qualité de l'eau, telle est l'ambition de L'Eau d'ici. Certains s'y sont déjà mis et leur action a permis de remettre aux normes les stations d'épuration. D'autres rejoignent le mouvement, comme des industriels qui acceptent de faire un diagnostic de leur impact sur l'eau ou des habitants qui remettent à niveau leur système d'assainissement non collectif. Les agriculteurs ne sont pas en reste puisque certains essaient le désherbage sur maïs et d'autres expérimentent librement.

Et maintenant ?
 Enfin, L'Eau d'ici c'est l'accès à des moyens et à des chercheurs. Pour cela vous pouvez dès maintenant :

VOUS INSCRIRE
 Par mail ou par SMS pour cliquer avec un chercheur de l'INRAE et un hydrogéologue lors d'une première conférence le :
MARDI 25 JUILLET 2023 À 14H À JONCHÈREY sur les transferts de pesticides.

DONNER VOTRE AVIS
 Pour mettre en place des actions concrètes dans les mois à venir, en répondant à quelques questions rapides (par questionnaire papier joint ou au téléphone).

Votre Contact : CAMILLE DIOT
 06 82 60 44 30
 cdiot@agridoubs.com

ICI, LES HABITANTS & L'EAU FONT VIVRE LE TERRITOIRE

CONSTRUISONS UN TERRITOIRE VIVANT POUR DEMAIN

Un territoire façonné par les habitants
 Depuis des siècles, le territoire est façonné par l'activité humaine. Moulins et usines installés au bord de l'eau, à Grandvillars et ailleurs, utilisent sa force motrice, les étangs creusés au Moyen-Âge permettent d'élever des poissons et les prairies humides sont pleines de vie. Aujourd'hui encore, les mosaïques dessinées par l'activité agricole au fil des ans caractérisent les paysages de la région. Les habitants du plateau de Saint-Dizier (Siveque comme du Sundgau belfortain sont attachés depuis longtemps à ce qu'a produit l'alliance de l'eau et des hommes et ont à cœur de préserver cet héritage commun.

Une histoire d'eau
 Sur le territoire, les nappes d'eau ne sont pas nées de la dernière pluie. L'eau que nous buvons peut avoir jusqu'à 30 ans ! Elle a cheminé toutes ces années pour se stocker sous terre, dans des nappes dont certaines communiquent entre elles : il est donc important de la protéger en tout point. Aujourd'hui, elle circule sur tout le territoire, dans chaque commune, grâce à une politique solidaire qui a permis d'interconnecter certains captages. La gestion de cette ressource est également collective et intégrée sur le bassin versant. Gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des cours d'eau ne font qu'un, tout est lié ! Eau vive ou eau sous pieds, toutes deux sont fragiles : chacun, à son échelle, peut contribuer à la protéger.



Légende

- Surface de l'eau
- Ressource d'eau constituée de grottes et gales
- Sol sableux
- Couche de calcaire peu perméable
- Couche de calcaire perméable
- Couche géologique responsable "traces & ergols"
- Faune
- Échelle d'épuration de surface
- Captage d'eau
- Captage des eaux d'assainissement
- Vitesse d'écoulement rapide
- Vitesse d'écoulement moyenne
- Vitesse d'écoulement très lente

Le palmarès des lauréats de l'édition 2024 des Lauriers des collectivités

Catégorie Environnement : La Communauté de communes du Sud Territoire pour sa démarche L'eau d'ici visant à réduire les intrants agricoles grâce à l'achat d'une desherbineuse.

La démarche captages prioritaires en région BFC

Bilan/enseignements

En interne

- Mobiliser du **temps** DREAL et DDT (rédaction du cahier des charges, appel d'offres, suivi des territoires...)
- Bien **formaliser à l'amont avec les DDT** la reprise de la déclinaison territoriale une fois la feuille de route validée
- Prévoir le **budget** à l'amont
- **S'accorder avec l'ARS** sur le fonctionnement des BE

Avec les territoires

- **Collectivité intéressée** par la démarche, sensible aux sciences comportementales – évolution d'un choix en MISEN en 2022 à un appel à projets en 2024
- **Animation** en place – collectivité dynamique
- Étape de la feuille de route pas suffisante pour insuffler le changement : **accompagnement sur la durée nécessaire**



Désimperméabiliser les sols et sciences comportementales

Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

**Forte pression de l'artificialisation
autour des métropoles et des littoraux**

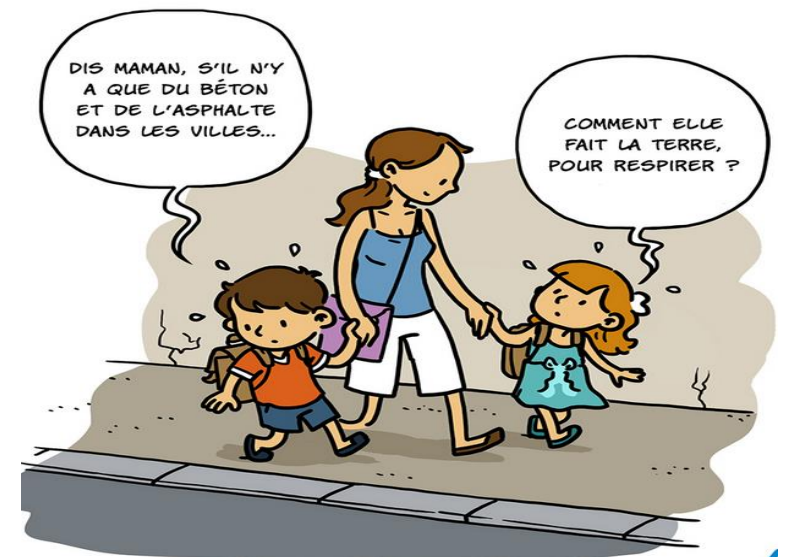
Artificialisation des terres
entre 2009 et 2017, en %
de la superficie de l'EPCI



Sources : Observatoire de l'artificialisation des sols
Plan Biodiversité, 2019 ; Insee, RP 2009 et 2017
Réalisation : ANCT pôle ADT 2021

Conséquence : l'eau de pluie ne s'infiltré plus

- Surcharge des systèmes d'assainissement
- Débordements et inondations
- Pollution du milieu naturel



Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

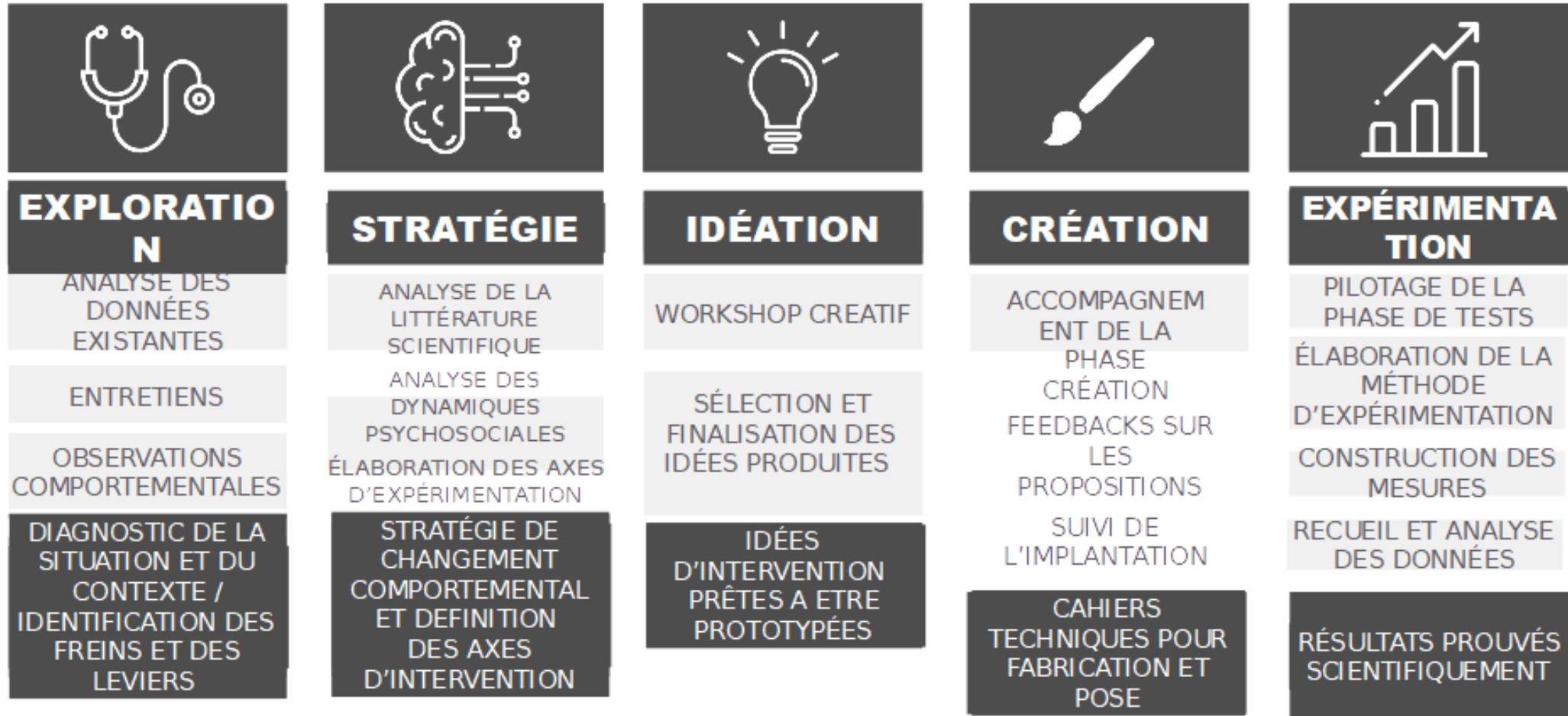
Inciter à désimperméabiliser les sols

Objectifs :

- **Améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement par temps de pluie :**
 - Eviter les débordements
 - Réduire la pollution des milieux
- **Contribuer à l'adaptation au changement climatique :**
 - Recharger les nappes
 - Lutter contre les îlots de chaleur urbains
 - Développer la biodiversité en ville



Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie



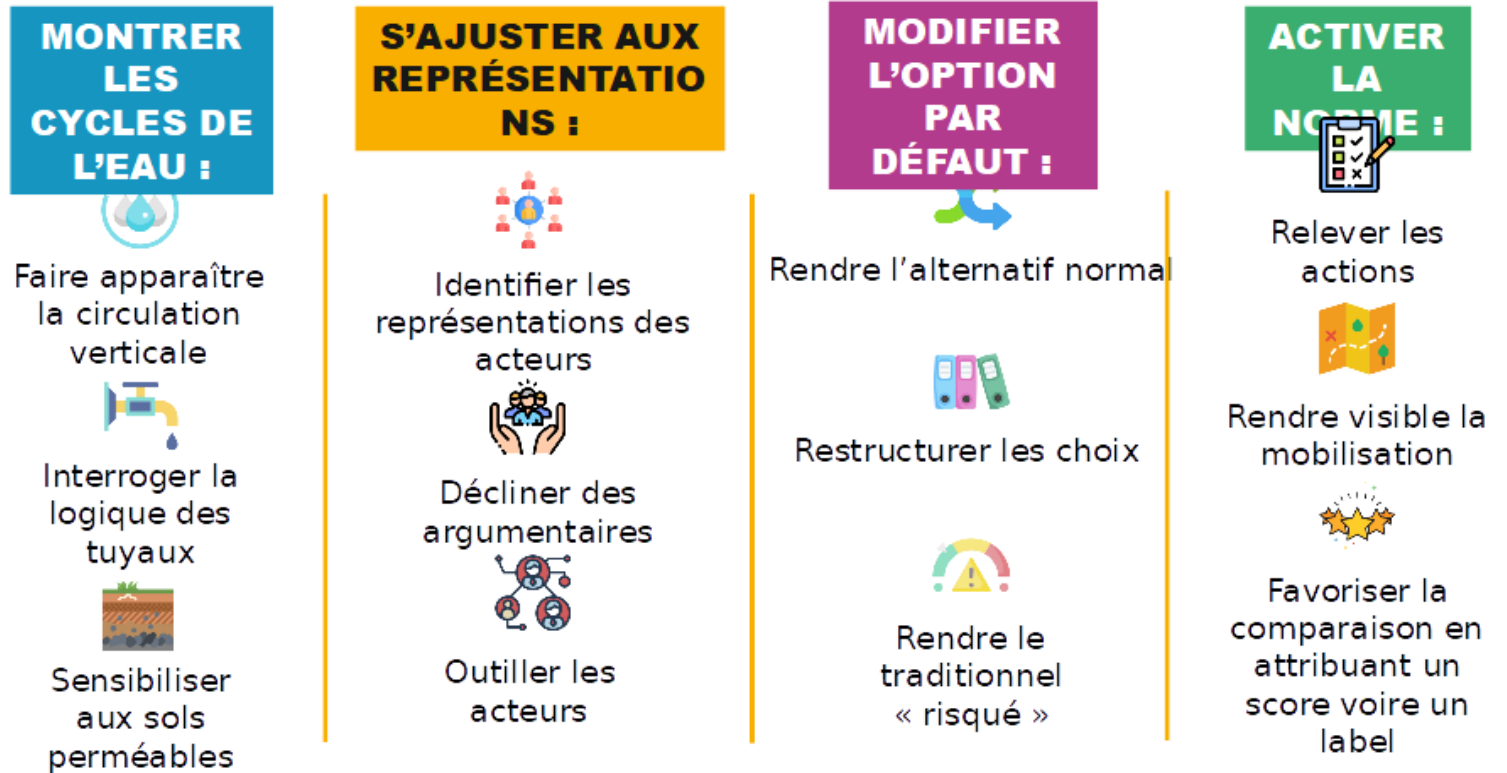
Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

➤ Pour l'agence de l'eau

- Boîte à outils
- Formulaire de demande d'aide

➤ Pour les collectivités

- Expérimentation in situ



Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

Questions/ réponses permettant d'identifier les stades de changement

La boîte à outils

Questions/réponses permettant d'identifier les types de profil et stades de changement (arbre de décision)

Pour chaque stade de changement et type de profil :

- Freins/leviers
- Caractéristiques de la personne et de la situation
- Types d'incitation possibles

Types d'argument/incitation à mobiliser selon les types de profil et stades de changement

- Possédez-vous quelques notions concernant la désimperméabilisation ? **Non**
- Êtes-vous au fait des problématiques liées à l'imperméabilisation des sols ? **Non / Pas beaucoup**
⇒ **PRÉCONTEMPLATION**
- Envisagez-vous la réalisation d'une démarche de désimperméabilisation des sols ? **Non**
⇒ **CONTEMPLATION**
- Avez-vous débuté un projet de désimperméabilisation des sols ? **Non**
⇒ **PRÉPARATION**
- Rencontrez-vous des difficultés à mener à bien la démarche ? **Oui**
⇒ **ACTION**
- Avez-vous déjà mis en place un projet de désimperméabilisation des sols par le passé ? **Oui**
- Avez-vous répliqué cette action par la suite ? **Non**
⇒ **MAINTIEN**

	LEVIERS
APPROCHE ENVIRONNEMENTALE	<ul style="list-style-type: none"> • Arguments tournés vers l'amélioration, les gains potentiels • Orientés à long terme • Concernant des thématiques portant sur les impacts environnementaux, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le bien-être, le soin apporté à la nature, les effets sur la biodiversité ○ La qualité de vie, les activités et les relations sociales ○ Le rappel du volume potentiellement perdu • Évoquer également de façon plus succincte l'évitement des conséquences court-terme négatives
APPROCHE URBANISTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Arguments tournés vers la dimension collective • Envers un espace de grande ampleur • Concernant des thématiques portant sur la qualité urbaine, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ La qualité de vie et la dynamique urbaine ○ Les usages et expériences positives des lieux ○ L'évolution des images/attentes vis-à-vis de la ville ○ Les effets sur les îlots de chaleur, le confort et l'attractivité • Évoquer également de façon plus succincte les attentes environnementales des habitants et la normalisation de ces actions

Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

Le formulaire de demande d'aide

- Inciter les acteurs mettant en place un projet de techniques dites grises à réaliser une démarche de gestion alternative des eaux pluviales lors de leurs projets futurs
- Faciliter, pour les personnes réalisant une démarche de gestion alternative, la mise en place du projet



Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

Onglet 2 : spécifications du projet

Saillance/norme : modifier la thématique assainissement en incluant la déconnexion, la désimperméabilisation et l'infiltration

^ Thématique, nature et opérations

Thématique

Assainissement : STEU, réseaux, eaux pluviales (déconnexion, désimperméabilisation et infiltration) ▾

⚠ Avertissement : seules les demandes d'un montant supérieur à 10 000 Euros pourront faire l'objet d'une aide financière de l'agence

Thématique assainissement : stations de traitement, réseaux de collecte, gestion alternative des eaux pluviales (déconnexion, désimperméabilisation des sols et infiltration), gestion durable des services publics.

Traitement des eaux usées

Bien que la pollution domestique ait diminué depuis 20 ans, il reste des milieux fragiles impactés par les rejets des stations de traitement des eaux usées. Aussi l'agence de l'eau aide les collectivités à améliorer le traitement des STEU identifiées au regard des enjeux « milieux » dans les PAOT.

Par ailleurs, l'agence de l'eau accompagne le traitement des micropolluants en station de traitement des eaux usées :

- soit au titre de la réduction des flux globaux : stations de capacité supérieure ou égale à 200 000 EH ;
- soit au titre de l'amélioration des masses d'eau prioritaires : stations de capacité supérieure à 100 000 EH et faisant partie d'un territoire sur lequel une opération

Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

Ego
Valorisation

^ Données techniques et financières :

Bravo, vous faites partie des organismes engagés dans la gestion durable des eaux pluviales :)

Descriptif détaillé et planning de réalisation

Descriptif détaillé

Date prévisionnelle de début



Date prévisionnelle de fin



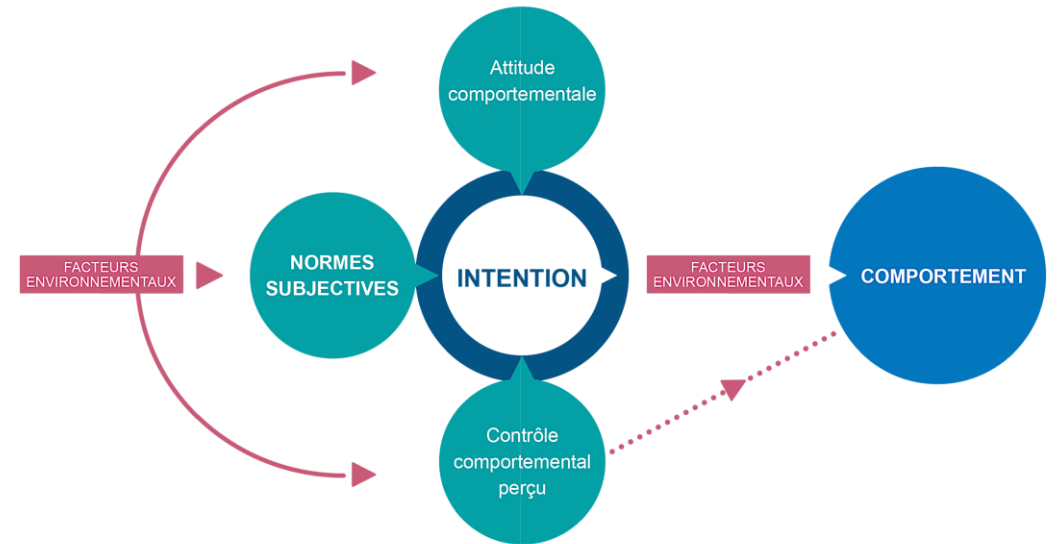
Encourager les collectivités à infiltrer l'eau de pluie

Perceptions : la désimperméabilisation perçue comme plus prioritaire et désirée

Normes : une démarche perçue comme moins rare, sans toutefois la normaliser

Contrôle : la désimperméabilisation perçue comme plus facile à mettre en œuvre

Pas d'impact sur les niveaux d'engagement





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention